

La Suisse, place financière : "L'argent blanc", une opportunité pour la place financière

Autor(en): **Hässig, Lukas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **37 (2010)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-913066>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

«L'argent blanc», une opportunité pour la place financière

Effondrement d'UBS, secret bancaire érodé, trahison de clients, la place financière suisse a sombré comme cela n'avait pas été le cas depuis longtemps. Où en est-elle aujourd'hui après le sauvetage d'UBS avec l'argent du contribuable et le renoncement forcé du pays à son ancien secret bancaire? Les perspectives d'un avenir prospère ne se dessineront que si les gérants de fortune suisses sont prêts à affronter sans concession la concurrence sauvage.

Lukas Hässig

Au moment où UBS, en chute libre, faisait jour après jour tristement les gros titres, l'équipe de direction en est même arrivée à remettre en question l'ancien nom tellement l'image de la marque du logo aux lettres rouges et aux trois clefs noires semblait ternie. Qui allait encore y associer les notions de confiance, sécurité et discrétion? D'une part, de nouvelles crises absorbaient sans cesse les forces internes, d'autre part, des enquêtes d'opinion avaient révélé que les réactions négatives étaient surtout le fait de l'opinion publique suisse, tandis que la colère de l'étranger visait beaucoup plus la faillite de ses propres banques.

Les chiffres finirent par repasser dans le noir et le conflit existentiel avec les autori-

tés judiciaires américaines put enfin trouver une issue. UBS osa alors sortir de sa réserve. Depuis fin août, la banque se présente comme une multinationale financière assainie avec le slogan «Tant que vous ne serez pas convaincu d'avoir choisi la bonne banque, vous pouvez être sûr que nous n'aurons pas de répit», «We will not rest» en anglais, ce qui inclus à la fois modestie et assurance, reconnaissance des erreurs passées et cap sur de nouveaux objectifs.

Walter Bosch, ancien publicitaire de l'année aujourd'hui membre de plusieurs conseils de surveillance est enthousiaste: «Pour une fois que la publicité peut être efficace.» Mais la nécessité d'agir rapidement ne concerne pas uniquement l'ancienne figure de proue

du système bancaire suisse. La place financière, qui contribue à hauteur d'environ 11% à la valeur ajoutée totale du pays, est elle aussi à l'heure des nouveaux départs. Les rendements copieux obtenus sans grand effort grâce aux capitaux non déclarés, c'est de l'histoire ancienne.

S'est-il passé quelque chose?

La crise qui il y a peu secouait encore les marchés financiers, attisant les peurs d'un krach incontrôlé, est en grande partie retombée, même si la faiblesse de l'euro, la dette de l'État et les risques de récession provoquent régulièrement des répliques sismiques. «S'est-il passé quelque chose?» pourrait-on se demander avant de revenir aux questions d'actualité.

Il est d'autant plus important, d'un point de vue suisse, de se poser deux questions. Qu'est-ce qui, face à cette tourmente du siècle, a protégé ce petit pays de dommages plus grands encore? Et la deuxième: l'optimisme du secteur financier suisse qui se propage à l'heure actuelle est-il vraiment de mise, et si oui, dans quelles conditions?

Que la Suisse et sa place financière s'en tirent à si bon compte est dû à un fait insolite. La République alpine a tendance à réagir aux crises par l'attentisme pour, en dernier recours, laisser le champ libre à une petite élite. «En tant que montagnards, nous connaissons la tempête qui fait parfois rage», explique Alfred Mettler, professeur suisse qui enseigne la finance à la Georgia State University d'Atlanta. «Il faut alors savoir tenir bon et rester calme, c'est ce que nous nous sommes dit une fois encore. Et attendre que la tempête passe!»

Cela n'a pas suffi cette fois-ci. Lorsque la première tempête – la crise financière – menaçait la stabilité du pays tout entier, la Suisse a remis son sort entre les mains d'une petite équipe de spécialistes. Avec la reprise de milliards de titres illiquides, la banque nationale a sauvé UBS de l'effondrement à l'automne

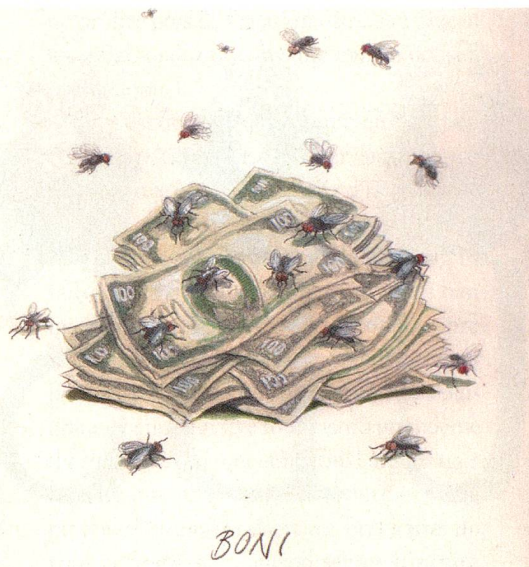


2008 (Credit Suisse, ayant lui aussi eu besoin de soutien, a trouvé de nouveaux capitaux auprès d'investisseurs proches des milieux gouvernementaux au Moyen-Orient). Cette intervention était devenue nécessaire après qu'UBS eut dilapidé son crédit et qu'aucun investisseur privé ne fut plus disposé à lui prêter l'argent dont elle avait besoin d'urgence. Avec l'insolvabilité, c'est la dégringolade sans aucun contrôle qui menaçait. L'exemple de Lehman Brothers, la banque d'investissement américaine (au bilan total trois fois moins important que celui d'UBS), qui s'était effondrée peu de temps auparavant et dont l'onde de choc avait touché l'ensemble du système financier mondial, illustre parfaitement les conséquences possibles.

La banque nationale a agi de facto sans concertation avec le Parlement, libérant UBS de sa charge grâce à un plan secret et orchestrant un apport de fonds propres avec l'argent du contribuable. Lorsque, quelques semaines plus tard, les Chambres fédérales ont fini par donner leur bénédiction à cette transaction, elle était déjà bouclée depuis longtemps. L'opération s'est révélée payante, l'action de sauvetage suisse a été une réussite. Le modèle d'une élite agissant rapidement et dans l'ombre, capable de prendre les commandes en situation de crise, a porté ses fruits dans la République alpine. Comment ne pas penser aux années nonante et à la crise autour des avoirs en déshérence issus de la Seconde Guerre mondiale lorsque les plus grands banquiers suisses, après bien des hésitations, avaient balayé le problème par le biais du versement unique d'une somme astronomique.

Toujours tout droit

Dans le cas des impôts nord-américains, les responsables ont aussi commencé par œuvrer dans l'ombre. Mais cette fois, la sortie de crise n'a pas fonctionné. Pourquoi? Contrairement au krach des subprimes, UBS n'était pas la seule, c'est l'ensemble de la place financière qui se voyait accusée de complicité de soustraction fiscale. Le fait que les opérations extraterritoriales réalisées de manière particulièrement agressive et risquée avec une clientèle étrangère fortunée l'aient été par la première banque suisse ne changeait rien à la menace générale. Aux yeux de nombreux gouvernements étrangers, les banques suisses vivaient d'argent non déclaré. Si les États-Unis, qui avaient déjà lancé



BONUS

une offensive de grande envergure contre les paradis fiscaux, accusaient concrètement UBS, ils n'en visaient pas moins le «paradis offshore» que représentait la Suisse. Ce qui menaçait la société UBS concernait le petit pays riche et devait, pour les Américains, faire un exemple dans leur croisade contre la soustraction fiscale. Le fait que, par la même occasion, ils suppriment leurs propres bastions extraterritoriaux comme l'État fédéré du Delaware n'était qu'une maigre consolation pour la Suisse.

Le Conseil fédéral et les hauts dignitaires de la place financière auraient pu être préparés. En 2004 déjà, l'un des banquiers suisses les plus célèbres et les plus crédibles avait appelé par son nom ce marché si rentable de l'argent noir. Hans J. Bär, qui a longtemps marqué de son empreinte la banque privée du même nom, écrivait dans son autobiographie intitulée «Seid umschlugen, Millionen» (Millions, je vous enlance) que le secret bancaire qui protège les fraudeurs fiscaux nous rendait «gras, mais impuissants». Dans une interview accordée à la «Weltwoche», Bär récidivait à un moment où aucune personnalité exposée de la place financière helvétique n'osait critiquer le secret bancaire et la différenciation mesquine opérée entre l'escroquerie fiscale et la soustraction fiscale. «Il s'agit d'une question tout à fait douteuse», estimait Bär il y a six ans avec une franchise bienvenue. «C'est un manque d'éthique. Comme je suis probablement trop bête, je ne comprends pas la différence. Si je donne de fausses informations dans ma déclaration d'impôts, ce n'est pas une escroquerie mais une soustraction. Et pourquoi? Parce que la

déclaration n'est pas considérée comme un document. Vous ne pourrez pas faire comprendre cela à un Anglo-Saxon; soit vous payez des impôts, soit vous n'en payez pas, entre les deux il n'y a rien.» Cet appel de Bär n'avait pas été entendu, le marché avec tous ces capitaux étrangers étant bien trop lucratif pour cela. Regardant toujours tout droit, la place financière suisse présumée prudente ne s'était pas laissée détourner de sa voie.

Cette volonté de fermer les yeux partagée par les banques, la politique et l'opinion publique déboucha sur un échec collectif, ne facilitant pas la gestion de la crise typiquement tenue secrète, contrairement au problème avec

les titres subprimes UBS pour lesquels l'intervention avait réussi de manière exemplaire. Les hauts dignitaires de la place financière étaient partiaux, tout comme l'était la Commission fédérale des banques (CFB, aujourd'hui la Finma, l'autorité de surveillance des marchés) en tant que principal régulateur. Cette dernière connaissait parfaitement les méthodes extraterritoriales des gérants de fortune suisses mais elle avait manqué l'occasion, lorsqu'il était encore temps, de mettre un terme à cette chasse insatiable aux capitaux de clients privés étrangers. Comme cette autorité, dans laquelle en outre d'anciens (grands) banquiers occupaient des postes décisifs, aurait-elle pu, en ces temps de crise, prendre de main ferme la direction des opérations après avoir pratiqué auparavant une politique de laxisme?

Le pays a ainsi laissé aux responsables de la banque accusée le soin de résoudre le différend fiscal en pleine escalade avec les États-Unis, tandis que l'administration et la politique fournissaient l'assistance technique. Cela ne s'est évidemment pas fait sans difficultés. Ces managers qui avaient toléré, voire en partie encouragé la complicité de soustraction fiscale à grande échelle sur le sol américain étaient encore en fonction au moment où la banque négocia sa survie avec les sévères fonctionnaires de la justice nord-américaine. Malgré le démenti des personnes concernées au sein de la banque, plusieurs indices portent à croire que les anciens responsables d'UBS étaient plus enclins à sauver leur propre peau que celle de la Suisse et de la clientèle étrangère. La vaste enquête menée par la Commission de gestion du Parlement permet en tout cas de douter de la version officielle selon la-

quelle la banque «too big to fail» (trop grande pour faire faillite) se serait trouvée face à une mise en accusation et aurait une nouvelle fois menacé de s'effondrer. Devant la tourmente financière qui faisait toujours rage, les Américains auraient uniquement accusé les anciens directeurs de la multinationale financière d'être des criminels pour faire monter la pression.

Dans l'affaire des impôts, le coup de poker était possible. Mais Berne a eu peur. «À force de jouer avec le feu, nous avons commencé à avoir chaud et nous avons accepté les conditions des Américains» c'est ainsi que Urs Zulauf, le juriste responsable de l'autorité de surveillance des marchés, explique ses hésitations. Le reste fait déjà partie de l'histoire. Avec la remise des données bancaires de 250 clients nord-américains d'UBS auxquels la Suisse proscrivait la voie de recours, le pays a renoncé au début du mois de février 2009 à l'élément clé de son secret bancaire vieux de 75 ans. Sous la pression croissante de la communauté internationale, le Conseil fédéral a peu de temps après accepté la norme internationale pour la transmission d'informations en cas de soustraction fiscale et a ensuite créé une loi spéciale permettant de faire rétroactivement de près de 4500 clients américains de la banque des fraudeurs fiscaux. «On ne peut pas nous accuser de rouler les autres dans la farine pour sauver notre propre peau» répond avec agacement Konrad Hummler, le président de l'Association des banquiers privés suisses au journal «Sonntag». Mais même l'éloquence et la combativité du banquier ne pouvaient empêcher la débâcle.

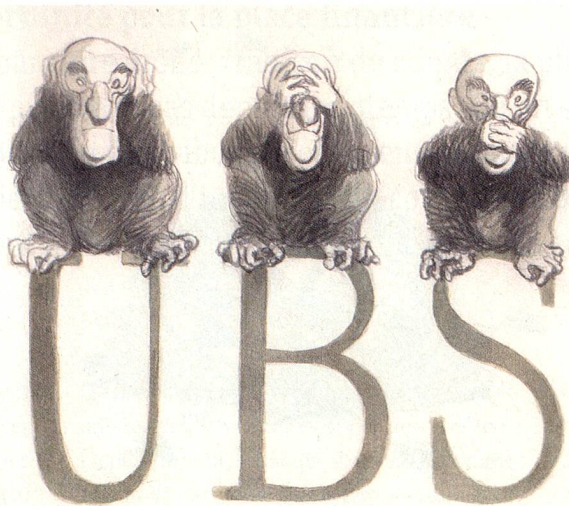
Nouveau décollage malgré un faux départ

Le bilan, vu de Suisse, est le suivant: la crise financière a été surmontée, la crise fiscale

LA PLACE FINANCIÈRE SUISSE

La Suisse: du cas particulier historique à la spécificité politique? C'est la question que se pose Peter Hablützel, ancien haut fonctionnaire au Département fédéral des finances dans son livre «Die Schweiz und ihre Banken» (La Suisse et ses banques). Il y analyse la place financière suisse du point de vue de l'historien et du politologue et envisage son avenir et la voie qu'elle devrait prendre.

www.oeschverlag.ch



non. Les autorités judiciaires américaines font la chasse à d'autres banques, comme la banque anglo-asiatique HSBC, dont l'unité opérationnelle Privatebanking, c'est-à-dire la gestion de la fortune des nantis, est domiciliée en Suisse. En Europe, les autorités allemandes en particulier veulent régler son compte à la stratégie extraterritoriale de la Suisse avec de l'argent soustrait au fisc. Toutes les agences de Credit Suisse ont récemment fait l'objet d'une perquisition après l'ouverture par les autorités de centaines de procès contre les clients extraterritoriaux de la banque. Les enquêteurs avaient auparavant acheté un CD de données volé portant les noms de fraudeurs fiscaux allemands.

Malgré l'avenir incertain de ces fortunes étrangères non déclarées de plusieurs milliards, des nouvelles positives nous parviennent du front de l'argent noir. Les raisons à cela sont en partie exogènes. L'endettement de l'État et la chute de la monnaie obligent les pays de la zone euro, et notamment les plus grands d'entre eux – l'Allemagne, la France et l'Italie – à redéfinir leurs priorités, tandis que le Luxembourg et l'Autriche, membres de l'UE, sont comme la Suisse opposés à l'échange automatique d'informations.

Berne se reprend en tout cas à espérer. Michael Ambühl, diplomate de premier plan rompu aux crises, à qui le ministère des Affaires étrangères propose le département des finances pour la direction du nouveau secrétariat d'État aux questions financières internationales, voit dans l'impôt libérateur une voie royale. Il est encore trop tôt pour entrer dans les détails, expliquait Ambühl au mois d'août à la «NZZ». «Mais je peux dire que nos propositions qui allient le droit de l'état à la perception de recettes fiscales et le

droit de la clientèle des banques à la protection de leur sphère privée suscitent l'intérêt.» Il est impératif de trouver un accord sur cette question, ajoutait-il, «pour que la Suisse ne risque pas d'atterrir tous les quinze jours sur une nouvelle liste noire».

Après le retour d'UBS, de nombreuses petites et moyennes banques font désormais également preuve d'un nouvel optimisme. Des établissements de tradition comme la Julius Bär zurichoise ou la banque Vontobel rapportent que la gestion de nouvelles fortunes s'élevant à plu-

sieurs milliards leur a été confiée cette année. Même des institutions publiques comme la Zürcher Kantonalbank (ZKB), qui tentent de plus en plus d'attirer des capitaux étrangers, voient se dessiner un avenir heureux. Tous assurent qu'ils n'acceptent plus de l'étranger que de l'argent «propre», autrement dit de l'argent déclaré. Ils laissent à la Confédération le soin de décider de ce qu'il faut faire de l'ancien argent «sale» non déclaré.

On essaie quand même de raisonner les clients. La ZKB, par exemple, ne demande, selon ses propres affirmations, certes pas d'attestation fiscale, mais elle tente, en discutant avec le client, de savoir s'il a déclaré son argent au fisc dans son pays d'origine. Les anciennes relations clients sont elles aussi examinées à la loupe, assure la banque. «ZKB conseille aux anciens clients dont la fortune n'est pas déclarée d'établir une situation fiscale transparente, mais ne donne pas de recommandations sur la manière pour le client de parvenir à cet objectif.» Ce qui est clair, c'est que les anciens millionnaires autrefois courtisés deviennent ainsi des clients incommodes qu'on laissera tomber.

Pas de précipitation pour une véritable stratégie de l'«argent blanc»

Ce nouvel optimisme de la place financière suisse est-il justifié compte tenu du poids que représentent toujours ces anciens capitaux au noir? Le tableau est contradictoire. D'un côté, les gérants de fortune suisses profitent de l'incertitude générale. Le franc fort, l'exception politique hors de l'UE, la discipline fiscale et un flottement juridique encore très important malgré la loi spéciale UBS attirent les fortunes privées étrangères. De l'autre côté, la communauté internationale ne mon-

tre pas de signes de fatigue dans sa lutte contre les fraudeurs fiscaux. «Le cas UBS n'est probablement qu'un début, chaque banque suisse, voire chaque société financière devrait développer une stratégie pour surmonter le mieux possible son passé et aménager son avenir», estime Alan Granwell du célèbre cabinet d'avocats DLA Piper à Washington.

S'il serait imprudent de vouloir temporiser, les mesures de rigueur sont tout autant problématiques. En étiquetant du jour au lendemain de criminels leurs clients de longue date, les banques mettraient en péril leur réputation de partenaires fiables et donc leur propre avenir. Que faire? Pour développer une véritable stratégie de l'«argent blanc» allant au-delà des belles paroles, il est indispensable de poser des jalons, explique Teodoro Cocca, professeur suisse spécialiste de la gestion de fortune enseignant à l'université Johannes Kepler de Linz. En ce qui concerne les fortunes actuelles, les établissements financiers doivent inciter leurs clients à faire une déclaration spontanée, «de préférence à combiner avec une procédure de déclaration standardisée élaborée par la banque». Si cela ne sert à rien, il faudrait «en fin de compte remettre en question la relation avec le client». Pour les nouveaux capitaux, les banques ont besoin d'une «garantie de déclaration» du client ainsi que d'une «surveillance permanente de la relation client». La «vision» de Cocca serait celle d'un label de qualité «No tax evasion inside» (exempt d'évasion fiscale) pour la gestion de fortune suisse. «Pratiquement aucune banque privée» ne met encore en œuvre une telle politique d'envergure de l'«argent blanc» à l'heure actuelle, estime le professeur. «Pas encore.»

C'est peut-être pour bientôt. Les dernières évolutions semblent indiquer que la Suisse et ses banques ont viré de bord et mis le cap sur la bonne direction, celle des fortunes déclarées au fisc. C'est en tout cas ce que pense Jeffrey Owens, en charge des affaires fiscales de l'OCDE responsable des pays développés et l'un des détracteurs les plus virulents de l'ancien régime suisse de l'argent noir. «La Suisse a fait de grands progrès dans la lutte contre la soustraction fiscale», répondait Owens au printemps à une question posée. Il saluait notamment la position sans équivoque du Conseil fédéral. Maintenant c'est au tour des banques d'élaborer un «nouveau modèle d'entreprise pour le secteur financier suisse». C'est-à-dire un modèle qui

ne profite plus de l'évasion fiscale au niveau mondial, mais qui convainc par un conseil professionnel.

Tout est donc bien qui finit bien? Il est encore trop tôt pour relâcher la vigilance. Aucun autre marché financier d'importance ne doit certes faire face à plus grand défi en raison de la problématique du «too big to fail» que la Suisse et ses deux grandes banques. Dont la somme des bilans totaux représente toujours quatre fois le produit intérieur brut suisse, sachant qu'aux États-Unis la plus grande banque arrive tout juste à un sixième du PIB. Et en ce qui concerne l'argent noir, tous les efforts propres ne serviront à rien tant que l'étranger ne sera pas prêt à tirer un trait définitif sur l'ancien secret bancaire, tout au plus en contrepartie d'une indemnité unique versée par la place financière comme le proposent le banquier privé Hummler ainsi que d'autres experts.

Quoi qu'il en soit, les questions suivantes sont déterminantes. Les gérants de fortune vont-ils changer leur position sur la soustraction fiscale? Vont-ils accepter le «jugement» prononcé par l'autorité de surveillance des marchés lors d'une interview au «Tages-

Anzeiger» selon lequel les banquiers se rendent coupables de «négligence grave» en acceptant encore de l'argent noir? Les banques suisses et leurs conseillers clientèle vont-ils réellement tourner la page de cette époque lucrative des yeux fermés? Bref, la place financière helvétique est-elle prête à changer de comportement et à n'accepter et gérer, de son propre gré, plus que des fortunes déclarées? C'est le nouvel état d'esprit concernant ce sujet explosif qui fera la différence, sous la forme d'un nouveau codex qui peut assurer l'avenir du brillant secteur bancaire suisse. Le changement a été engagé dans les discours, il ne lui reste plus qu'à l'être dans les faits. Alors seulement la confiance aura retrouvé sa place.

LUKAS HÄSSIG est journaliste économique freelance et auteur de l'ouvrage «Paradies perdu – Vom Ende des Schweizer Bankgeheimnis» (Paradis perdu – De la fin du secret bancaire suisse) paru aux éditions Hoffmann und Campe.

PETER GUT, né en 1959, est l'un des caricaturistes les plus renommés de Suisse. Il travaille régulièrement pour la «Neue Zürcher Zeitung» ainsi que d'autres publications. C'est lui qui illustre aujourd'hui l'article sur la place financière suisse, avec sa vision du cas UBS et de la crise financière.



TRAITÉ SOUS TOIT?